



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

253830 plast net

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 14.06.2016

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit 253830 plast net

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits	Dégraissage et de nettoyage.
Usages identifiés comme pertinents	SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs) SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat) PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants) PROC10 Application au rouleau ou brossage PROC11 Pulvérisation non industrielle ERC8A Large utilisation dispersive en intérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts ERC8D Large utilisation dispersive en extérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts
Mises en garde relatives à l'utilisation	Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Nom de société	ITW Spraytec
Adresse postale	5 bis, rue Retrou
Code postal	92600
Ville	Asnières sur Seine
Pays	France
Tél.	H33.(0)1.40.80.32.32
Fax	+33.(0)1.40.80.32.30
E-mail	info@itwpc.com
Site Internet	www.jelt.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence INRS : +33.(0)1.42.45.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP Classification	Skin Sens. 1;H317; Eye Dam. 1;H318; Aquatic Chronic 2;H411;
--------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	Alcool gras C12-14 éthoxylé:< 5 %, Dioctyl sulfosuccinate de sodium:< 5 %, Terpènes extraits d'oranges:< 5 %
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Description du danger	Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner des blessures permanentes de l'œil, surtout si le produit n'est pas IMMÉDIATEMENT rincé en cas de contact direct avec l'œil. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau avec des symptômes tels que des rougeurs, brûlure, des démangeaisons, de fissuration, et possiblement une dermatite. La consommation de grandes quantités peut provoquer des nausées, des vomissements et des douleurs à l'estomac. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer des maux de tête, des nausées et des étourdissements. Inhalation d'aérosol / brouillard peut causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures avec des symptômes tels que la toux et les éternuements.
Impact environnemental	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Alcool gras C12-14 éthoxylé	N° CAS: 68439-50-9 N° CE: 932-106-6 Numéro d'enregistrement: 01-2119487984-16-xxxx	Xn,Xi; R22,R41 Acute tox. 4;H302; Eye Dam. 1;H318; Aquatic Chronic 3;H412;	< 5 %
Dioctyl sulfosuccinate de sodium	N° CAS: 577-11-7	M-factor:1 Xi; R38,R41	< 5 %

	N° CE: 209-406-4	Skin Irrit. 2;H315; Eye Dam. 1;H318;	
Triéthanolamine	N° CAS: 102-71-6 N° CE: 203-049-8 Numéro d'enregistrement: 02-2119675504-34-xxxx		< 5 %
Terpènes extraits d'oranges	N° CAS: 8028-48-6 N° CE: 232-433-8 Numéro d'enregistrement: 02-2119675252-39-XXXX	Xn,Xi,N; R10,R38,R43, R50/53,R65 Flam. Liq. 3;H226; Asp. tox 1;H304; Skin Sens. 1;H317; Skin Irrit. 2;H315; Aquatic Chronic 1;H410;	< 5 %
Observations relatives aux composants	ingrédients: 0-5%: agents de surface anioniques , agents de surface non ioniques , parfums (Orange Terpene) . L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Retirer la victime de la source de contamination.
Inhalation	Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Important ! Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Risque de provoquer une lésion permanente si l'œil n'est pas immédiatement rincé. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Transporter immédiatement à l'hôpital ou chez un spécialiste des yeux. Continuer le lavage pendant le transport à la salle d'urgence.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Équipement de protection personnel recommandé pour le personnel de premiers secours	Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets différés May produce an allergic reaction.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations En cas de contact inconscience ou de l'œil immédiatement un médecin / contact ambulatoire. Fiches de données de sécurité montrent.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Le produit peut brûler, mais ne est pas un risque d'incendie. Peut être enflammé par la chaleur et au-dessus du point d'éclair.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Utiliser un équipement de protection individuelle, voir section 8. Éviter l'inhalation de fumées.
Procédures de lutte contre l'incendie	Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Respecter les instructions en cas d'incendie de la société. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un équipement de protection approprié. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
---------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de sciure de bois ou similaires. Laver la zone contaminée à l'eau.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Voir sections 8 et 13.
---------------------	------------------------

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Utiliser des méthodes de travail qui minimisent autant que possible la dispersion des vapeurs, poussières, brouillard, aérosols, éclaboussures, etc. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux.
--------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Doit toujours être stockés en toute sécurité, hors de portée des enfants et non avec de la nourriture, l'alimentation, les produits pharmaceutiques, etc., ou à proximité. - Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.
----------	--

Conditions de conservation sécurisée

Stabilité au stockage	Conservation : 24 mois.
-----------------------	-------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.
--------------------------------	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Triéthanolamine	N° CAS: 102-71-6	8 heures: 3,1 mg/m ³	2007
	N° CE: 203-049-8	8 heures: 0,5 ppm	
	Numéro d'enregistrement: 02-2119675504-34-xxxx		
Terpènes extraits d'oranges	N° CAS: 8028-48-6	8 heures: 75 ppm	2007
	N° CE: 232-433-8		
	Numéro d'enregistrement: 02-2119675252-39-XXXX		

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Données insuffisantes.

Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux Données insuffisantes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures de surveillance recommandées Inconnu.

Contrôle de l'exposition professionnelle Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide. Manipuler dans une zone bien ventilée.

Signalisation de sécurité



Protection respiratoire

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à gaz de type A (EN 141) et le filtre à particules P2 (EN 143 / EN 149).

Protection des mains

Protection des mains Il est recommandé de porter des gants de protection. Z.B. nitrilgummi, neoprengummi eller butylgummi.

Temps de protection Le délai de percée pour le caoutchouc nitrile, le néoprène et le caoutchouc butyle est d'env. 3 heures. La recommandation est une estimation qualifiée réalisée sur la base des connaissances des composants. Les gants élastiques s'étirent lors de l'utilisation, l'épaisseur des gants et donc leur résistance au perçage se réduit. En utilisation, la température interne des gants est d'env. 35 °C, mais les tests standards EN 374-3 sont réalisés à 23 °C. Le délai de percée moyen des gants indiqué dans le guide se réduit donc avec un facteur 3.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. (EN 166).

Risques thermiques

Risques thermiques Aucun spécifique.

Maîtrise adéquate de l'exposition environnementale

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Voir section 6.

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide.

Couleur Jaunâtre.

Odeur Citrus.

Commentaires, Seuil olfactif Aucunes informations notées.

pH (en tant que tel) **Valeur:** ~ 11

Commentaires, pH (solution aqueuse) Pas pertinent.

Commentaires, Point / intervalle de fusion Pas pertinent.

Commentaires, Point d'ébullition Aucunes informations notées.

Point d'éclair **Valeur:** ~ 65 °C

Commentaires, Taux d'évaporation	Aucunes informations notées.
Commentaires, Limite d'explosivité	Aucunes informations notées.
Commentaires, Pression de vapeur	Aucunes informations notées.
Commentaires, Densité de vapeur	Aucunes informations notées.
Densité	Valeur: ~ 1,0 g/ml
Commentaires, Densité volumique	Pas pertinent.
Comment, Solubility	Aucunes informations notées.
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Aucunes informations notées.
Commentaires, Combustion spontanée	Pas pertinent.
Commentaires, Température de décomposition	Pas pertinent.
Commentaires, Viscosité	Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

Content Of Voc **Valeur:** 31,5 g/l

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires Aucunes informations notées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Voir section 10.4 et section 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Eviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO₂, NO_x).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques des composants

Composant	Terpènes extraits d'oranges
DL50 oral	Valeur: 4400 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Rat
DL50 cutané	Valeur: > 5000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Rabbit
Toxicité aiguë	Inhalation: Peut provoquer des Symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peau: Risque de développement d'une hypersensibilité ou de déclenchement d'une hypersensibilité existante chez les personnes prédisposées. Yeux: Peut entraîner une irritation passagère des yeux. Ingestion: Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Effets aigus potentiels

Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer des symptômes tels des maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et, dans les cas graves, une perte de conscience. Inhalation d'aérosol / brouillard peut causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures avec des symptômes tels que la toux et les éternuements.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau avec des symptômes tels que les brûlures, douleur, rougeur et cloques. Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau avec des symptômes tels que des rougeurs, des douleurs, des démangeaisons, des gerçures et possible. l'eczéma.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Contact avec les yeux peut causer des larmoiements, rougeurs, des brûlures et des nausées. Peut causer des dommages permanents aux yeux, surtout si le produit ne est pas en contact rincer IMMÉDIATEMENT.. Les vapeurs ou gaz peuvent causer des lésions oculaires, des pertes de vue ou de la cécité.
Ingestion	La consommation de grandes quantités peut provoquer des nausées, des vomissements et des douleurs à l'estomac.

Les effets retardés / exposition répétée

Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau avec des symptômes tels que les brûlures, douleur, rougeur et cloques.
-----------------	--

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité	Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.
Aquatique, commentaires	Aucune donnée n'est disponible pour le produit.

Données toxicologiques des composants

Composant	Terpènes extraits d'oranges
Toxicité aquatique aiguë, poissons	Valeur: 0,72 mg/l Méthode de contrôle: EC50 Durée: 96h
Toxicité aquatique aiguë, algues	Valeur: 8 mg/l Méthode de contrôle: LC50 Espèces: Algea Durée: 72h
Toxicité aquatique aiguë, daphnies	Valeur: 0,421 mg/l Méthode de contrôle: LC50 Espèces: Daphnia Durée: 72h
Mobilité, description	Mobilité, description: Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.
Persistance et dégradabilité	Tous les composants organiques sont considérés biodégradables.
Bioaccumulation	Ce produit contient des substances qui sont potentiellement bio-accumulables.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Tous les composants organiques sont considérés biodégradables.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau. Kann in den Erdboden eindringen und das Grundwasser verunreinigen.
----------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Détails relatifs à la protection de l'environnement, conclusion	Le produit est toxique pour les organismes vivant dans l'eau ; peut entraîner des effets indésirables à long terme dans les environnements aquatiques.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Résidus et déchets ne doivent pas être déversés dans les égouts. Déchets, les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Nous renvoyons également au ministère de l'Environnement «Avis de déchets (commande)".
Produit classé déchet dangereux	Non
Emballage classé déchet dangereux	Non
Code de déchets CED	CED: 200129 détergents contenant des substances dangereuses
Autres informations	Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit. Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires	Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).
--------------	---

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Remarque	Pas pertinent.
----------	----------------

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	L'étiquette de danger pour les « Substances dangereuses pour l'environnement » doit être utilisée pour le transport des emballages de plus de 5 litres ou kg.
RID	L'étiquette de danger pour les « Substances dangereuses pour l'environnement » doit être utilisée pour le transport des emballages de plus de 5 litres ou kg.
IMDG	L'étiquette de danger pour les « Substances dangereuses pour l'environnement » doit être utilisée pour le transport des emballages de plus de 5 litres ou kg.
IMDG Polluant marin	Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Other relevant information	code separation group: NONE
---------------------------------	-----------------------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Pas pertinent.
-----------------------------	----------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.
---------------	--

Autres notes	<p>Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Usage réservé aux utilisateurs professionnels. En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.</p>
Législation et réglementation	<p>Ordonnance no 2001-174 du 22 février 2001 relative à transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications.</p>

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée	Non
--	-----

SECTION 16: Autres informations

CLP Classification	<p>Skin Sens. 1; H317; Eye Dam. 1; H318; Aquatic Chronic 2; H411;</p>
Liste des phrases R pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	<p>R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R10 Inflammable. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R41 Risque de lésions oculaires graves. R38 Irritant pour la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R22 Nocif en cas d'ingestion.</p>
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	<p>H315 Provoque une irritation cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p>
Conseils relatifs à la formation	Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Nouvelle fiche de données de sécurité.
Version	1

